

**SEANCE DU 14 FEVRIER 2012**

\*\*\*\*\*

*L'an deux mille douze le 14 février à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARNES, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur BIGOT Pierre, Maire*

*NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 11*

*PRESENTS : MMES BOURGEON Françoise, REAU Mireille, MORTEAU Lysiane, DELORME Bénédicte, MM BOTTON Daniel, BIGOT Pierre, LANDRY Laurent, PERCEAU Alain, RAULT Jean-Paul et TURPAULT Bernard.*

*QUORUM : 6*

*ABSENT EXCUSE : CHUPIN Jacques*

*Ont donné pouvoir pour voter : Néant*

*SECRETAIRE DE SEANCE : Madame REAU Mireille*

*DATE DE CONVOCATION : le 06 février 2012*

*COMPTE RENDU AFFICHE EN MAIRIE LE : 17 février 2012*

*APRÈS LECTURE LE PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE A ÉTÉ APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ*

*MONSIEUR LE PRÉSIDENT À OUVERT LA SÉANCE ET EXPOSÉ CE QUI SUIT :*

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

**DEL/CM 2012-01- MODIFICATION DES STATUTS DU SIVU DES TROIS VALLEES**

Pour faire suite au courrier émis par le Président du SIVU des Trois Vallées, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'annuler sa délibération en date du 29 juin 2011 visée en Sous Préfecture le 06 juillet 2011,
- D'accepter l'adhésion de la Commune de CUHON au Syndicat,
- D'approuver l'actualisation de ses statuts.

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

**DEL/CM 2012-02- RECRUTEMENT PERSONNEL EN CONTRAT AIDE**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide le recrutement d'un aide cantonnier en contrat aidé (CUI-CAE) à partir du 1<sup>er</sup> avril 2012 à raison de 20 heures de travail par semaine et autorise monsieur le Maire à faire le nécessaire pour ce recrutement (signature d'une convention entre l'Etat et la Commune - Contrat de travail....)

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

**DEL/CM 2012-03- ORIENTATIONS EN MATIERE D'URBANISME**

L'assemblée, après discussion prend l'orientation d'engager des études en vue d'ouvrir une zone à la construction sur le secteur situé entre la route de Messais et le Chemin du Moulin Neuf.

A cet effet, Monsieur le Maire est chargé, dans un premier temps, d'organiser une réunion entre les différents gestionnaires des réseaux. Affaire à suivre

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

## **DEL/CM 2012- 04- DEVENIR DU LOGEMENT SIS ROUTE DE POITIERS**

Devant l'importance des travaux à réaliser pour remettre ce logement aux normes en vue d'une location et après avoir sollicité, en vain, différents gestionnaires de logements sociaux, le conseil charge monsieur le maire de se renseigner auprès de différents professionnels pour savoir si la vente de cet immeuble peut se réaliser sans engager de contraintes étant donné sa situation.

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un comité de pilotage doit être mis en place pour permettre la réalisation de l'aménagement de la RD37 en traversée du bourg et qu'il attend les propositions de la Direction Départementale des Territoires. Il confirme à l'assemblée qu'un dispositif test doit être mis en place courant mars, à l'issue de la période hivernale.

Le conseil municipal constate une malfaçon sur une partie du revêtement de la RD 37 (près du pont) et charge Monsieur le Maire de demander à l'Agence Technique Territoriale de Parthenay, responsable de ce chantier, de faire le nécessaire pour la réparer. Une demande sera également faite à ce service pour les réparations les plus urgentes sur l'ensemble de la chaussée.

Le conseil décide d'adhérer à l'Association des Maires Ruraux de France.

REFORME TERRITORIALE : Monsieur le Maire dresse une synthèse sur cette affaire et distribue les différents rapports et documents émis par la Préfecture.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il se tient à la disposition de ses administrés pour répondre à leurs interrogations sur cette affaire. Un avis en informera la population.

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance,  
Mireille REAU

Le Maire,  
Pierre BIGOT